

# Fondation HEC Montréal

## États financiers 31 décembre 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 16



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Fondation HEC Montréal

---

**Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**  
Bureau 2000  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation HEC Montréal (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 26 mai 2025

---

<sup>1</sup>CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A138737

# Fondation HEC Montréal

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Dons		
Sociétés	6 582 467	4 832 019
Organismes de bienfaisance et sans but lucratif	1 622 760	1 973 559
Particuliers	786 285	841 356
Sociétés – campagne de financement tripartite	881 667	941 667
Sociétés – dons provenant des apports reportés – campagne de financement tripartite (note 6)	53 000	132 000
Dons provenant des apports reportés (note 6)	5 914 132	8 219 807
Produits nets de placements (note 3)	6 613 513	4 736 502
	<u>22 453 824</u>	<u>21 676 910</u>
Transfert aux partenaires de Campus Montréal	(934 667)	(1 073 667)
	<u>21 519 157</u>	<u>20 603 243</u>
<b>Charges</b>		
Frais d'administration (note 7)	302 669	288 442
Honoraires du fiduciaire	32 595	28 447
Autres	172 582	161 001
Pertes sur radiation de placements (note 4)	521 663	
	<u>1 029 509</u>	<u>477 890</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant distributions à HEC Montréal	20 489 648	20 125 353
Distributions à HEC Montréal (note 8)	13 258 208	13 730 667
Distributions à HEC Montréal – projet centre-ville (note 8)		10 000 000
	<u>13 258 208</u>	<u>23 730 667</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>7 231 440</u>	<u>(3 605 314)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fondation HEC Montréal

### Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	Fonds des bâtisseurs							2024	2023	
Grevé d'affectations d'origine externe	Grevés d'affectations d'origine interne						Non grevé d'affectations	Total	Total	
	Dotation	Gestion des chaires	Enseignement et recherche	Bourses	Campus centre-ville	Fonds du directeur				Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au début	3 224 018	6 248 915	7 254 652	863 789		1 775 887	16 143 243	17 606 297	36 973 558	40 336 227
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges								7 231 440	7 231 440	(3 605 314)
Imputation aux réserves grevées d'affectations d'origine interne		965 537	1 120 936	(875 118)	2 965 021	244 046	4 420 422	(4 420 422)	-	-
	3 224 018	7 214 452	8 375 588	(11 329)	2 965 021	2 019 933	20 563 665	20 417 315	44 204 998	36 730 913
Dons reçus à titre de dotation	211 117								211 117	242 645
Virements internes				11 329	(2 965 021)		(2 953 692)	2 953 692		
Solde à la fin	3 435 135	7 214 452	8 375 588	-	-	2 019 933	17 609 973	23 371 007	44 416 115	36 973 558

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation HEC Montréal

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	7 231 440	(3 605 314)
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements	(6 270 298)	(993 197)
Dons reçus sous forme de placements en actions	(3 027)	(3 027)
Gain sur la cession de placements	(380 075)	(1 451 797)
Produits des fonds communs de placement réinvestis	(2 682 528)	(3 143 197)
Dons provenant des apports reportés	(521 663)	
Perte sur la radiation de placements	521 663	
Variation nette des apports reportés	2 011 391	2 042 364
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	337 647	(606 497)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>244 550</u>	<u>(7 760 665)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Prêt HEC Montréal		1 275 000
Acquisition de placements	(617 802)	(5 212 763)
Cession de placements	1 879 229	10 410 376
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>1 261 427</u>	<u>6 472 613</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Dons reçus à titre de dotation et flux de trésorerie liés aux activités de financement	236 117	242 645
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<u>1 742 094</u>	<u>(1 045 407)</u>
Encaisse au début	<u>2 453 355</u>	<u>3 498 762</u>
Encaisse à la fin	<u>4 195 449</u>	<u>2 453 355</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation HEC Montréal

## Situation financière

au 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	4 195 449	2 453 355
Autres créances	<u>12 662</u>	<u>36 243</u>
	4 208 111	2 489 598
Long terme		
Placements (note 4)	<u>66 938 605</u>	<u>59 385 767</u>
	<u><u>71 146 716</u></u>	<u><u>61 875 365</u></u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	864 971	550 905
Long terme		
Apports reportés (note 6)	<u>25 865 630</u>	<u>24 350 902</u>
	<u><u>26 730 601</u></u>	<u><u>24 901 807</u></u>
<b>ACTIF NET</b>		
Non grevé d'affectations	23 371 007	17 606 297
Grevé d'affectations d'origine externe – dotation	3 435 135	3 224 018
Grevé d'affectations d'origine interne	<u>17 609 973</u>	<u>16 143 243</u>
	<u><u>44 416 115</u></u>	<u><u>36 973 558</u></u>
	<u><u>71 146 716</u></u>	<u><u>61 875 365</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

# Fondation HEC Montréal

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des campagnes de financement et de solliciter des fonds privés pour soutenir les étudiants et les projets novateurs de la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (HEC Montréal).

Les règlements de la Fondation prévoient que le conseil d'administration sera composé de quatorze administrateurs dont, au minimum, les deux tiers doivent être diplômés de HEC Montréal.

Le conseil d'administration de HEC Montréal désigne six administrateurs, dont le président du conseil d'administration de HEC Montréal et le directeur de HEC Montréal qui sont membres d'office du conseil d'administration. Les autres personnes désignées par le conseil d'administration de HEC Montréal n'ont pas à être membres de ce conseil d'administration.

Les membres « Gouverneurs » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Les membres « Ambassadeurs » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Les membres « Jeunes philanthropes » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Les membres « Donateurs » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Le comité permanent des présidents et présidentes des associations étudiantes de HEC Montréal recommande au conseil un administrateur parmi les étudiants inscrits à HEC Montréal.

L'Association des diplômés recommande au conseil un administrateur parmi les diplômés de HEC Montréal.

Le conseil d'administration de la Fondation nomme, par résolution, deux administrateurs à son conseil. Ces personnes sont indépendantes et ne peuvent être à l'emploi de HEC Montréal.

Le secrétaire général de HEC Montréal est le secrétaire du conseil d'administration de la Fondation, mais sans droit de vote agissant à titre d'observateur-invité.

Le président-directeur général, le trésorier de la Fondation ainsi que le directeur de la Direction de la Fondation sont les membres observateurs du conseil d'administration de la Fondation.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

# Fondation HEC Montréal

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés et sont présentés au poste Produits nets de placements.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception de la participation dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal et des actions canadiennes qui sont évaluées à la juste valeur et des contrats d'assurance vie comptabilisés à la valeur de rachat. Dans le cas des actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

# Fondation HEC Montréal

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des produits

##### *Dons*

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les dons. Selon cette méthode, les dons affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dons non affectés sont constatés à titre de produits de dons lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les dons reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif.

##### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les gains et les pertes sur la cession de placements, les variations de la juste valeur, les produits des fonds communs de placement, les dividendes, les produits d'intérêts, ainsi que les honoraires de gestion.

Les gains et les pertes sur la cession de placements et les variations de la juste valeur sont constatés au moment où ils se produisent. Les produits du fonds commun de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les dividendes sont constatés au moment de leur déclaration.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur, les produits d'intérêts, les dividendes ainsi que les produits des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

### 3 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Gain sur la cession de placements (a)	<b>380 075</b>	1 451 797
Variations de la juste valeur (b)	<b>6 270 298</b>	993 197
Produits des fonds communs de placement (c)	<b>2 682 528</b>	3 143 197
Intérêts (c)	<b>151 121</b>	227 132
Autres (c)	<b>7 235</b>	7 153
Honoraires de gestion	<b>(134 515)</b>	(106 890)
	<b>9 356 742</b>	5 715 586
Produits affectés aux apports reportés (a) (b) (c)	<b>(2 743 229)</b>	(979 084)
	<b>6 613 513</b>	4 736 502

# Fondation HEC Montréal

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

### 3 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS (suite)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
(a) Gain sur la cession de placements		
Tiré de ressources détenues à titre de dotation	27 262	87 803
Tiré de ressources détenues à titre d'apports reportés	137 492	484 966
Tiré de ressources non grevées d'affectations	<u>215 321</u>	<u>879 028</u>
	380 075	1 451 797
Produits affectés aux apports reportés	<u>(164 753)</u>	<u>(572 769)</u>
	<u>215 322</u>	<u>879 028</u>
(b) Variations de la juste valeur		
Tirées de ressources détenues à titre de dotation	432 562	66 080
Tirées de ressources détenues à titre d'apports reportés	2 277 584	358 871
Tirées de ressources non grevées d'affectations	<u>3 560 152</u>	<u>568 246</u>
	6 270 298	993 197
Produits affectés aux apports reportés	<u>(2 709 471)</u>	<u>(424 951)</u>
	<u>3 560 827</u>	<u>568 246</u>
(c) Produits des fonds communs de placement, intérêts et autres		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation	187 915	191 914
Tirés de ressources détenues à titre d'apports reportés	961 803	1 080 702
Tirés de ressources non grevées d'affectations	<u>1 691 166</u>	<u>2 104 866</u>
	2 840 884	3 377 482
Produits provenant des apports reportés	<u>130 995</u>	<u>18 636</u>
	<u>2 971 879</u>	<u>3 396 118</u>

### 4 - PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Œuvres d'art (a)		521 663
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie	165 961	134 326
Actions canadiennes	25 010	3 027
Participation dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal (b)	<u>66 747 634</u>	<u>58 726 751</u>
	<u>66 938 605</u>	<u>59 385 767</u>

- (a) À la suite d'un test de dépréciation sur les œuvres d'art, une perte de valeur de 521 663 \$ a été constatée aux résultats.

# Fondation HEC Montréal

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

### 4 - PLACEMENTS (suite)

- (b) Les placements du Fonds HEC Montréal sont détenus par des gestionnaires de portefeuille externes sous la supervision d'un fiduciaire. Les gestionnaires détiennent des placements dans un fonds regroupant les participations de HEC Montréal, de la Fondation HEC Montréal et du régime surcomplémentaire. Les quotes-parts sont comme suit :

	2024		2023	
	\$	%	\$	%
Fondation HEC Montréal	66 747 634	39,10	58 726 751	39,05
HEC Montréal	91 376 409	53,53	80 555 725	53,58
Régime surcomplémentaire	12 567 192	7,37	11 076 140	7,37
	<b>170 691 235</b>	<b>100,00</b>	<b>150 358 616</b>	<b>100,00</b>

Placements du Fonds HEC Montréal :

	2024	2023
	Valeur de	Valeur de
	marché	marché
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 647 204	8 364 366
Obligations		
Gouvernement fédéral	3 258 470	2 314 203
Gouvernements provinciaux	6 145 910	6 025 556
Gouvernements municipaux	620 709	623 164
Sociétés canadiennes	8 339 070	8 343 052
Titres adossés à des créances	419 040	210 094
Actions canadiennes	29 110 328	24 941 397
Actions étrangères	2 636 917	2 305 897
Parts de fonds communs de placement		
Actions étrangères	54 465 185	41 257 336
Immobiliers étrangers	6 998 871	6 548 031
Autres placements canadiens	40 940 792	34 866 573
Autres placements étrangers	16 108 739	14 558 947
	<b>170 691 235</b>	<b>150 358 616</b>

### 5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2023
	\$	\$
Honoraires à payer	67 581	56 861
Comptes à payer à HEC Montréal	18 512	10 731
Distributions à payer à HEC Montréal	778 878	483 313
	<b>864 971</b>	<b>550 905</b>

# Fondation HEC Montréal

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

### 6 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à financer des chaires, l'acquisition de hautes technologies, l'aide aux étudiants et d'autres projets de HEC Montréal.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	24 350 902	22 308 538
Montant encaissé pour les prochains exercices	8 738 249	11 685 423
Montant constaté aux résultats – dons de campagne de financement tripartite	(53 000)	(132 000)
Montant constaté aux résultats – dons	(5 914 132)	(8 219 807)
Montant constaté aux résultats – produits nets de placements	(1 281 389)	(1 291 252)
Dons provenant de l'annulation de la dotation – capital	25 000	
Solde à la fin	<u>25 865 630</u>	<u>24 350 902</u>

### 7 - FRAIS D'ADMINISTRATION

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Salaires et charges sociales	278 772	270 573
Voyages, représentation et déplacements	23 897	17 869
	<u>302 669</u>	<u>288 442</u>

### 8 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

HEC Montréal exerce une influence notable sur la Fondation, étant donné qu'elle nomme 6 des 14 membres du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu gratuitement des services de gestion de HEC Montréal. Aucune somme n'est comptabilisée aux états financiers à l'égard de ces opérations.

Les apports effectués par HEC Montréal (et inclus dans les apports reportés) s'élevaient à 256 152 \$ en 2024 (678 928 \$ en 2023), alors que les contributions effectuées par la Fondation à HEC Montréal s'élevaient à 13 258 208 \$ en 2024 (23 730 667 \$ en 2023). Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

# Fondation HEC Montréal

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

### 9 - RISQUES FINANCIERS

#### Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, à l'exception des placements en actions canadiennes et étrangères et des parts de fonds communs de placement présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir) et les placements en obligations présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

De plus, certains placements en parts de fonds communs de placement présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

#### Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt ainsi qu'au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement :

– Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de placements en actions étrangères et en parts de fonds communs de placement libellés en devises présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal. La quote-part de la Fondation dans les placements du Fonds HEC Montréal libellée en devises aux 31 décembre 2024 et 2023 se détaille comme suit :

	2024		2023	
	Devise d'origine	Dollar canadien	Devise d'origine	Dollar canadien
Dollar américain (USD)	<b>10 154 348</b>	<b>14 622 566</b>	9 047 118	11 974 766
Euro (EUR)	<b>170 282</b>	<b>255 086</b>	143 043	209 048
Livre sterling (GBP)	<b>28 208</b>	<b>51 026</b>	14 344	24 203
Franc suisse (CHF)	<b>25 656</b>	<b>40 833</b>	42 173	66 376

Certains placements en parts de fonds communs de placement présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de change.

– Risque de taux d'intérêt :

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

# Fondation HEC Montréal

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

### 9 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Certains placements en parts de fonds communs de placement et titres adossés de créances présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

– Risque de prix autre :

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions canadiennes et étrangères, en parts de fonds communs de placement et en titres adossés de créances présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Certains placements en parts de fonds communs de placement présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de prix autre.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### 10 - PROMESSES DE DONS

#### Campagne de financement

Les promesses de dons à recevoir dans le cadre des campagnes de financement, de produits d'assurance vie et le legs testamentaire sont des engagements d'honneur et ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière. Elles s'élèvent à 56 433 612 \$ et se répartissent annuellement, sauf celles liées aux produits d'assurance vie et legs testamentaire.

Au 31 décembre 2024, le solde des promesses de dons s'établit comme suit :

<u>Années</u>	<u>\$</u>
2025	7 349 090
2026	6 254 790
2027	3 810 163
2028	2 784 635
2029	2 139 768
2030-2036	4 957 698
	<u>27 296 144</u>
Produits d'assurance vie	5 057 968
Legs testamentaire	<u>24 079 500</u>
	<u><u>56 433 612</u></u>